

Chargé de maintenance technique polyvalent

RNCP39347 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	214r, 230r, 231s
Formacode(s)	21046, 22486, 22062
Code(s) ROME	A1203, I1203, K2303
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/07/2024
Date d'échéance	19/07/2029

Certificateur(s)

MAISON FAMILIALE HORTICOLE · SIRET : 77769814300024

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE · SIRET : 28350356300035

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
MAIS FAMIL URBAINE DE RENNES ST GREGOIRE	39305272500016	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Chargé de maintenance technique polyvalent participe :

- Au bon fonctionnement des équipements électriques, des réseaux d'eau et à la salubrité des bâtiments,
- À la qualité des aménagements paysagers,
- Au bon état des circulations et des infrastructures extérieures,
- À la mise en place d'aménagements et d'organisations temporaires dans le cadre d'évènements ponctuels.

Il est en relation fréquente avec des entreprises et des prestataires, des usagers, l'ensemble de la communauté éducative et de santé dans le cadre d'une collectivité, d'un établissement d'enseignement, de soin, de loisir...

ACTIVITÉS VISÉES

Intervenir sur les installations électriques dans des espaces accueillant du public

Intervenir sur les installations sanitaires dans des espaces accueillant du public

Intervenir sur les huisseries, les murs et les sols des bâtiments accueillant du public

Concevoir un aménagement paysager à usage collectif, respectueux de la biodiversité et des normes applicables

Réaliser un aménagement paysager écologique à usage collectif

Entretenir de façon écologique un aménagement paysager à usage collectif

Réaliser l'entretien et la réfection des voies de circulation et de leurs abords

Réaliser la maintenance et la réfection des signalisations routières verticales et horizontales permanentes

Réaliser la maintenance et la réfection du mobilier urbain et des réseaux d'eau

Adapter ses interventions techniques aux particularités des espaces publics et des établissements recevant du public, dépendants d'une collectivité territoriale

Assurer la logistique d'une manifestation organisée par une collectivité territoriale

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Contrôler les installations électriques (en tension ou non) dans des espaces accueillant du public pour prévenir, repérer et résoudre les dysfonctionnements dans le respect de la réglementation en vigueur et des compétences en interne

Évaluer le niveau de technicité nécessaire pour solliciter les organismes spécialisés de contrôle et d'intervention lorsque les opérations à mener sur les installations électriques dépassent le cadre des compétences internes

Contrôler les installations sanitaires pour évaluer les besoins techniques et matériels conformes à la réglementation et déterminer les interventions réalisables en interne

Évaluer le niveau de technicité nécessaire pour solliciter les organismes spécialisés de contrôle et d'intervention lorsque les opérations à mener sur les installations sanitaires dépassent le cadre des compétences internes

Poser, raccorder et réparer les réseaux d'alimentation et d'évacuation d'eau chaude et d'eau froide pour maintenir le bon fonctionnement ou mettre en fonction les équipements sanitaires

Contrôler les huisseries, les murs et les sols pour évaluer le vieillissement des installations et organiser les interventions nécessaires

Entretenir, réparer, rénover ou remplacer les éléments endommagés des huisseries, murs, et sols pour les rendre conforme aux ERP (établissement recevant du public, y compris en situation de handicap)

Réaliser un état des lieux du site et de ses abords pour identifier leur potentiel écologique et les aménagements possibles, en s'appuyant sur le cadre réglementaire des espaces accueillant du public

Proposer un aménagement pour répondre à une commande de sa hiérarchie, aux besoins des usagers (y compris en situation de handicap), au contexte et aux normes en vigueur, en mobilisant des outils de conception et des techniques de communication

Observer le site à aménager et ses abords pour garantir la sécurité des intervenants et des usagers durant les travaux avec les équipements de protection collective et individuelle nécessaires, dans le respect de la réglementation en vigueur et du développement durable

Végétaliser et construire des structures paysagères simples dans le respect des règles en vigueur, de la commande et de la hiérarchie pour garantir la pérennité des aménagements et de la biodiversité

Nettoyer le site et ses abords avec les outils adaptés aux surfaces impactées par les travaux, pour permettre l'accès des usagers (y compris les personnes en situation de handicap) et mettre en valeur le travail réalisé

Observer le site à entretenir et ses abords pour sélectionner le matériel nécessaire et mettre en place les équipements de protection collective et individuelle qui garantissent la sécurité des intervenants et des usagers durant les travaux d'entretien des aménagements paysagers, dans le respect de la réglementation en vigueur

Tailler, soigner et/ou retirer les végétaux avec le matériel et les matériaux adaptés pour faciliter la fréquentation du site en respectant leur développement et leur rôle écologique et esthétique, conformément à la gestion différenciée mise en œuvre et dans un souci de développement durable

Entretenir les infrastructures avec le matériel et les matériaux adaptés pour les mettre en conformité avec les règles de sécurité, les usages et l'esthétique attendu sur le site

Entretenir et réparer les voies de circulations et leurs abords pour garantir la sécurité des aménagements, le bon écoulement des eaux de surfaces et le confort des usagers (y compris les personnes en situation de handicap), avec le matériel et les matériaux adaptés, dans le respect des normes et de la réglementation applicable lors de travaux à proximité des réseaux

Appliquer les procédures d'intervention d'urgence (sablage, déblaiement, mise en place de circulation alternée...) pour assister les services de secours et rétablir l'utilisation des voies de circulation

Entretenir, réparer ou remplacer les poteaux et panneaux des signalisations verticales, pour permettre le respect du code de la route par les usagers (fixation, scellement...)

Nettoyer, restaurer et dégager les signalisations routières horizontales, pour permettre le respect du code de la route par les usagers (nettoyage, peinture...)

Contrôler l'état du mobilier urbain et des réseaux d'eau pour repérer les éléments défectueux, informer sa hiérarchie des risques encourus et préconiser une solution technique

Entretenir, réparer ou remplacer les éléments défectueux du mobilier urbain et des réseaux d'eau, dans le respect de la réglementation applicable lors de travaux à proximité des réseaux, pour garantir leur efficacité et le respect des normes en vigueur

Délimiter son champ d'intervention et identifier les circuits de décision en s'appuyant sur le cadre réglementaire national et local (lois, décrets, arrêtés, circulaires, notes de service, schémas, plans...) (légifrance / collectivité) pour

établir un lien avec les différents acteurs (agents, usagers, prestataires...)

Communiquer les éléments techniques observés ou mis en œuvre sur le terrain pour contribuer, via sa hiérarchie à la prise de décision des élus et explicité les choix d'aménagement auprès des usagers

Contrôler et entretenir des ERP et des espaces publics pour les maintenir en conformité avec les règlementation en vigueur et garantir la sécurité d'accueil et l'accessibilité des usagers (y compris les personnes en situation de handicap)

Recenser les besoins en logistique, estimer les coûts et identifier les contraintes réglementaires (arrêtés de police...) pour mettre en place les moyens matériels de la manifestation

Organiser et planifier les actions pour anticiper les échéances nécessaires au bon déroulement de la manifestation (=rétroplanning)

Réaliser les travaux de manutention en mobilisant les ressources matérielles et humaines nécessaires pour assurer le bon déroulement et la remise en état du site impacté par la manifestation

Blocs de compétences

RNCP39347BC01 — Assurer les interventions de maintenance et d'entretien des bâtiments recevant du public

LISTE DE COMPÉTENCES

Contrôler les installations électriques (en tension ou non) dans des espaces accueillant du public pour prévenir, repérer et résoudre les dysfonctionnements dans le respect de la réglementation en vigueur et des compétences en interne.

Évaluer le niveau de technicité nécessaire pour solliciter les organismes spécialisés de contrôle et d'intervention lorsque les opérations à mener dépassent le cadre des compétences internes.

Contrôler les installations sanitaires pour évaluer les besoins techniques et matériels conformes à la réglementation et déterminer les interventions réalisables en interne.

Évaluer le niveau de technicité nécessaire pour solliciter les organismes spécialisés de contrôle et d'intervention lorsque les opérations à mener sur les installations sanitaires dépassent le cadre des compétences internes.

Poser, raccorder et réparer les réseaux d'alimentation et d'évacuation d'eau chaude et d'eau froide pour maintenir le bon fonctionnement ou mettre en fonction les équipements sanitaires.

Contrôler les huisseries, les murs et les sols pour évaluer le vieillissement des installations et organiser les interventions nécessaires.

Entretenir, réparer, rénover ou remplacer les éléments endommagés des huisseries, murs, et sols pour les rendre conforme aux ERP (établissement recevant du public, y compris en situation de handicap)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves pratiques individuelles de mise en situation concrète d'intervention

RNCP39347BC02 — Concevoir, réaliser et entretenir des aménagements paysagers dans le respect des enjeux environnementaux

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser un état des lieux du site et de ses abords pour identifier leur potentiel écologique et les aménagements possibles, en s'appuyant sur le cadre réglementaire des espaces accueillant du public.

Proposer un aménagement pour répondre à la commande, aux besoins des usagers (y compris les personnes en situation de handicap), au contexte et aux normes en vigueur en mobilisant des outils de conception et des techniques de communication, dans le respect de la hiérarchie.

Observer le site à aménager et ses abords pour garantir la sécurité des intervenants et des usagers durant les travaux avec les équipements de protection collective et individuelle nécessaires, dans le respect de la réglementation en vigueur et du développement durable.

Végétaliser et construire des structures paysagères simples dans le respect des règles en vigueur et de la commande de la hiérarchie pour garantir la pérennité des aménagements et de la biodiversité.

Nettoyer le site et ses abords avec les outils adaptés aux surfaces impactées par les travaux, pour permettre l'accès des usagers (y compris les personnes en situation de handicap) et mettre en valeur le travail réalisé.

Observer le site à entretenir et ses abords pour sélectionner le matériel nécessaire et mettre en place les équipements de protection collective et individuelle qui garantissent la sécurité des intervenants et des usagers durant les travaux, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Tailler, soigner et/ou retirer les végétaux avec le matériel et les matériaux adaptés pour faciliter la fréquentation du site en respectant leur développement et leur rôle écologique et esthétique, conformément à la gestion différenciée mise en œuvre et dans un souci de développement durable.

Entretenir les infrastructures avec le matériel et les matériaux adaptés pour les mettre en conformité avec les règles de sécurité, les usages et l'esthétique attendu sur le site.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve orale individuelle conditionnée de la réalisation d'une proposition écrite de 10 pages minimum

Epreuves pratiques individuelles explicites

RNCP39347BC03 — Assurer des travaux d'entretien et de réparation des voiries et réseaux d'eau

LISTE DE COMPÉTENCES

Entretenir et réparer les voies de circulations et leurs abords pour garantir la sécurité des aménagements, le bon écoulement des eaux de surfaces et le confort des usagers (y compris les personnes en situation de handicap), avec le matériel et les matériaux adaptés, dans le respect des normes et de la réglementation applicable lors de travaux à proximité des réseaux.

Appliquer les procédures d'intervention d'urgence (sablage, déblaiement, mise en place de circulation alternée...) pour assister les services de secours et rétablir l'utilisation des voies de circulation.

Entretenir, réparer ou remplacer les poteaux et panneaux des signalisations verticales, pour permettre le respect du code de la route par les usagers (fixation, scellement...)

Nettoyer, restaurer et dégager les signalisations routières horizontales, afin de permettre leur visibilité pour le respect du code de la route par les usagers (nettoyage, peinture...)

Contrôler l'état du mobilier urbain et des réseaux d'eau pour repérer les éléments défectueux, informer sa hiérarchie des risques encourus et préconiser une solution technique.

Entretenir, réparer ou remplacer les éléments défectueux du mobilier urbain et des réseaux d'eau, dans le respect de la réglementation applicable lors de travaux à proximité des réseaux, pour garantir leur efficacité et le respect des normes en vigueur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve pratique individuelle

RNCP39347BC04 — Organiser la logistique et réaliser les aménagements nécessaires à la tenue d'un événement dans l'espace public géré par la collectivité territoriale

LISTE DE COMPÉTENCES

Délimiter son champ d'intervention et identifier les circuits de décision en s'appuyant sur le cadre réglementaire national et local (lois, décrets, arrêtés, circulaires, notes de service, schémas, plans...) (légifrance / collectivité) pour établir un lien avec les différents acteurs (agents, usagers, prestataires...)

Communiquer les éléments techniques observés ou mis en œuvre sur le terrain pour contribuer, via sa hiérarchie à la prise de décision des élus et expliciter les choix d'aménagement auprès des usagers (y compris les personnes en situation de handicap).

Contrôler et entretenir des ERP et des espaces publics pour les maintenir en conformité avec les réglementations en vigueur et garantir la sécurité d'accueil et l'accessibilité des usagers (y compris les personnes en situation de handicap).

Recenser les besoins en logistique, estimer les coûts et identifier les contraintes réglementaires (arrêtés de police...) pour mettre en place les moyens matériels de la manifestation.

Organiser et planifier les actions pour anticiper les échéances nécessaires au bon déroulement de la manifestation (=rétroplanning)

Mobiliser les ressources matérielles et humaines nécessaires et participer aux travaux de maintenance pour assurer le bon déroulement et la remise en état du site impacté par la manifestation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve orale individuelle conditionnée à la réalisation d'un dossier

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tous les secteurs d'activité, publics et privés, en lien avec l'accueil d'un public sont susceptibles d'être concernés par

un besoin en maintenance technique polyvalente pour être conforme aux attendus réglementaires. C'est la taille des environnements de travail qui détermine le niveau de responsabilité et d'autonomie du Chargé de maintenance technique polyvalent. Plus la structure est petite et plus la polyvalence, l'autonomie et la responsabilité sont attendues. La taille augmentant, la spécialisation des personnels est privilégiée et les niveaux hiérarchiques présents diminuent le degré d'autonomie et de responsabilité.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chargé de maintenance d'un équipement public
Responsable de service technique
Agent technique polyvalent
Responsable de maintenance
Agent de maintenance multi technique
Opérateur de maintenance
Ouvrier de maintenance polyvalent
Agent d'entretien des espaces verts
Agent d'intervention technique polyvalent en milieu rural
Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers
Ouvrier de maintenance des bâtiments
Ouvrier du paysage
Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers
Chargé de travaux espaces verts
Gestionnaire technique bâtiment...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le métier de Chargé de maintenance technique polyvalent n'est pas une profession réglementée. Cependant, pour exercer son métier, ce professionnel se doit de mettre en œuvre tous les cadres législatifs et réglementaires en vigueur. Le projet de certification a donc intégré, dans les compétences visées et de manière transversale, la prise en compte de ces réglementations. Leur maîtrise est donc évaluée dans les 4 blocs de cette certification.

Enfin, une veille réglementaire concernant l'évolution de la réglementation en matière de certification est réalisée afin d'adapter au plus vite la certification aux nouvelles exigences éventuelles.

Dans le cadre de certaines activités, le Chargé de maintenance technique polyvalent peut être amené à solliciter auprès de son employeur :

- L'habilitation électrique BR : Décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage (articles R.4544-9 à R.4224-11 du code du travail) NF C18-510 opérations sur les ouvrages et installations électriques.
- L'AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux). Entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2018, l'arrêté du 22 décembre 2015 précise les modalités d'application de l'arrêté du 15 février 2012 modifié relatif à la réforme « anti-endommagement » DT-DICT (Déclaration de travaux-Déclaration d'intention de commencement de travaux).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 631 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée) G0A43 — Ouvriers polyvalents d'entretien du bâtiment · tension 3/5 (Modérée) T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets · tension 2/5 (Faible)

Projets de recrutement (BMO 2026)	52 030
Jugés difficiles à recruter	37 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels G0A43 — Ouvriers polyvalents d'entretien du bâtiment T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle attestant d'au moins un niveau 3 de qualification. En absence d'un diplôme ou d'une certification professionnelle de niveau 3, une demande de dérogation peut être sollicitée auprès de la MFR de Rennes St Grégoire et du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille et Vilaine.
- Disposer d'aptitudes physiques adaptées au travail en extérieur

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour pouvoir valider la certification, le candidat ayant choisi la voie de la formation devra pouvoir justifier de la complétude de la formation (moins de 15% d'absentéisme par rapport aux nombres d'heures contractualisées) et d'un minimum de 245 heures de formation en milieu professionnel auprès d'un.e agent technique dans le cadre d'un stage ou d'un contrat d'apprentissage (au prorata temporis pour un parcours partiel).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury présidé par un responsable de service technique et composé d'au moins 4 professionnels.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury présidé par un responsable de service technique et composé de 2 professionnels.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 917 €
Selon la branche	6 750 € – 7 650 €
Prise en charge	Branches concernées
6 917 €	Valeur par défaut · 209 branches
7 650 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNEFP des industries des tuiles et briques
6 900 €	CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique
6 750 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande

Base légale

Date de décision	19/07/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2029
Date de dernière délivrance possible	19/07/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	13	1	100 %	—
2022	12	0	90 %	—
2021	12	0	100 %	100 %
2020	12	0	100 %	100 %
2019	13	0	100 %	96 %
2018	15	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP31937

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35510, RNCP35696, RNCP36433, RNCP37187

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

[https://www.formation.gref-bretagne.com/formation/charge-de-maintenance-technique-](https://www.formation.gref-bretagne.com/formation/charge-de-maintenance-technique-polyvalent/2391237F?cx=140616b536#1399727S)

[polyvalent/2391237F?cx=140616b536#1399727S](https://www.formation.gref-bretagne.com/formation/charge-de-maintenance-technique-polyvalent/2391237F?cx=140616b536#1399727S)

<https://www.mfr-rennes-stgregoire.fr/formations-5-44-titre-charge-e--de-maintenance-technique-polyvalent-e-.html>

[https://www.cdg35.fr/accueil_internet/rechercher_un_emploi/s-inscrire-a-un-dispositif-de-](https://www.cdg35.fr/accueil_internet/rechercher_un_emploi/s-inscrire-a-un-dispositif-de-formation/charg%C3%A9_de_maintenance_technique_polyvalent)

[formation/charg%C3%A9_de_maintenance_technique_polyvalent](https://www.cdg35.fr/accueil_internet/rechercher_un_emploi/s-inscrire-a-un-dispositif-de-formation/charg%C3%A9_de_maintenance_technique_polyvalent)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39347/>